

Réf: Dossier 314869

Avis de constitution

SOCIETE « EXPERT AGRI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4114,
Ilot 372

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERT AGRI »

Objet : ENTRETIEN DE PLANTATIONS AGRICOLES ; COLLECTE ET TRANSPORT DE PRODUITS AGRICOLES; FOURNITURE DE MATERIELS AGRICOLES ; GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE ; DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0001) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4114,
Ilot 372

Dirigeant(s) M AMONCHI N'DRY ROGER EUDES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02638 du 31/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32407/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

